



# PANORAMA DES PARCS SUISSES 2019

---

## **IMPRESSUM**

**Éditeur :** Netzwerk Schweizer Pärke / Réseau des parcs suisses

**Lieu et date :** Berne, mars 2019

**Rédaction :** Christian Stauffer, Cécile Wiedmer, Liza Nicod, Estelle Paratte, Lucien Grangier, Erica Baumann, Tamara Estermann, Mireille Rotzetter, Chiara Schaller

**Données cartographiques :** Centre de compétence en géoinformation (Réseau des parcs suisses)

**Graphisme et mise en page :** KARGO Kommunikation GmbH, Réseau des parcs suisses

**Impression :** Länggass Druck AG, Berne

# TABLE DES MATIÈRES

---

<b>Avant-propos</b>	<b>5</b>
<hr/>	
LES PARCS SUISSES	7
QUATRE CATÉGORIES DE PARC	8
BREF HISTORIQUE	9
<b>La nécessité d'un nouveau parc national</b>	<b>9</b>
DES PROJETS RÉGIONAUX D'IMPORTANCE NATIONALE	10
<b>Le Réseau des parcs suisses</b>	<b>11</b>
<hr/>	
LES PARCS SONT DES RÉGIONS MODÈLES	13
LES PARCS S'ENGAGENT EN FAVEUR DE LA DURABILITÉ	14
PRÉSERVER LES PAYSAGES ET LA BIODIVERSITÉ	17
<b>Paysages naturels et ruraux, l'essence des parcs</b>	<b>17</b>
<b>Développer l'infrastructure écologique</b>	<b>18</b>
LES PARCS RENFORCENT L'ÉCONOMIE LOCALE	20
<b>Agriculture durable</b>	<b>20</b>
<b>Tourisme durable, créateur de valeur ajoutée</b>	<b>22</b>
L'INDIVIDU AU CENTRE	23
<b>L'engagement façonne l'identité</b>	<b>23</b>
<b>L'éducation en vue d'un développement durable</b>	<b>24</b>
<hr/>	
EXEMPLES DE RÉALISATIONS CONCRÈTES	25
<hr/>	
PORTRAITS DES PARCS	32
<hr/>	
<b>Sources</b>	<b>39</b>



# AVANT-PROPOS

## Des parcs suisses vivants

La loi suisse prévoit quatre catégories de parcs : le Parc National Suisse, les parcs nationaux de nouvelle génération, les parcs naturels régionaux et les parcs naturels périurbains. Pour l'une des quatre catégories, les parcs nationaux de nouvelle génération, il n'y a plus de projet concret : après les votes négatifs de la population locale sur le Parc Adula fin 2016, et sur le Progetto Parco Nazionale del Locarnese mi-2018, un nouveau parc national ne verra pas le jour en Suisse dans les prochaines années.

Bien que cela soit regrettable pour la Suisse, pour les régions concernées et pour les parcs suisses, cela fait aussi partie de la manière dont les parcs sont conçus. En Suisse, les parcs sont créés selon un principe bottom-up : la population locale les initie, les développe et les approuve ou non. Mais c'est précisément à cause de ce principe ascendant que les parcs existants sont des parcs vivants. Il va de soi que le Réseau des parcs suisses continuera à travailler activement en faveur d'un deuxième parc national. Mais pour l'instant, réjouissons-nous de ce que nous avons : les quinze parcs naturels régionaux d'importance nationale, les parcs naturels périurbains Wildnispark Zürich Sihlwald et Jorat ainsi que le Parc National Suisse en Engadine forment ensemble une communauté forte de parcs suisses.

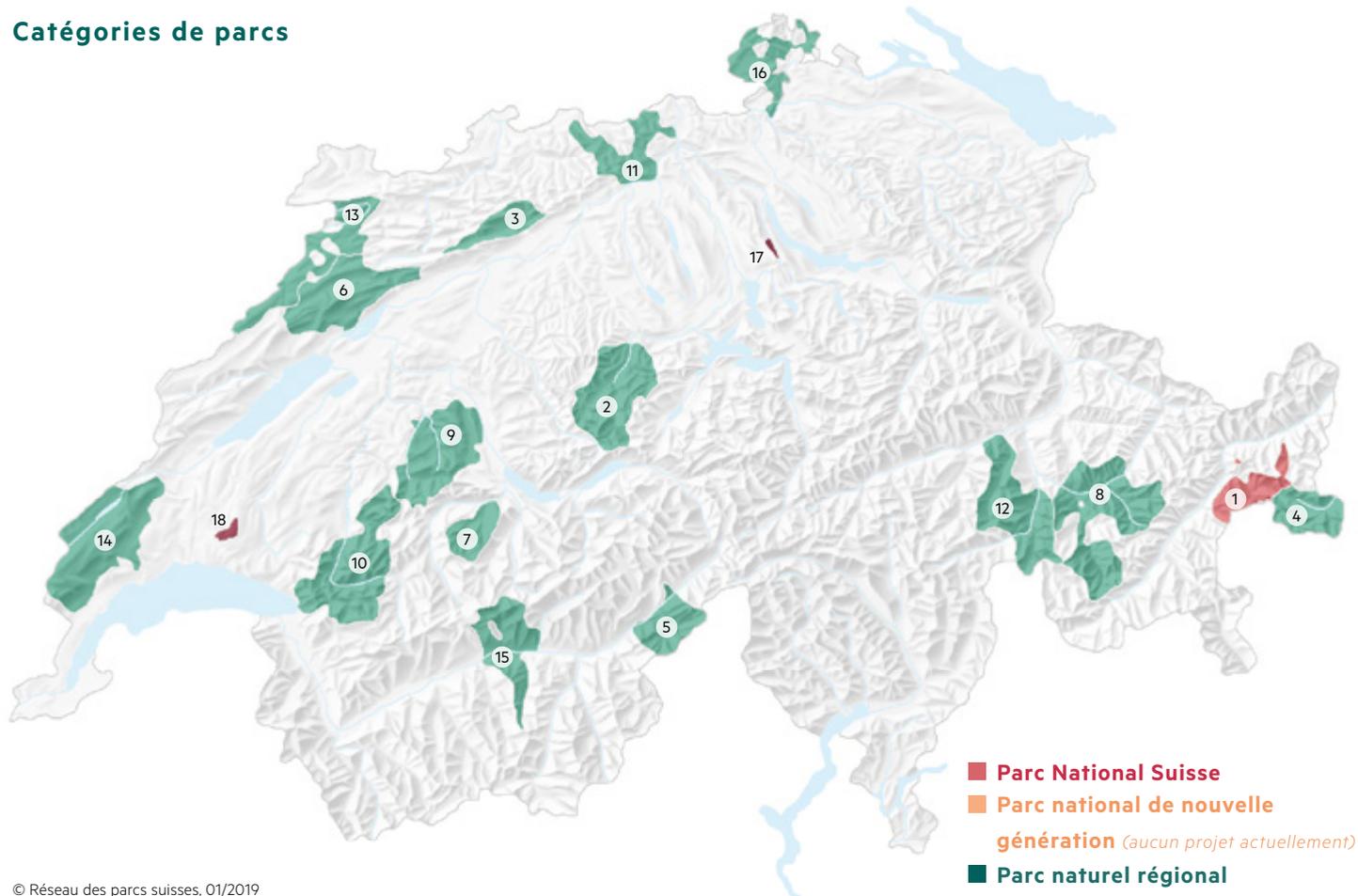
Les parcs suisses ont non seulement de grandes valeurs naturelles et culturelles, mais aussi une population qui est consciente de ces

valeurs, les cultive et crée ainsi des joyaux à partager. Ce sont des régions qui invitent à la découverte. Et même si le slogan « joyaux à partager » semble peu modeste, nous pouvons dire que les parcs suisses sont bien plus que cela : ils mettent en œuvre des projets de développement régional, offrent une plateforme de dialogue à la population et représentent des laboratoires pour tester des innovations. Les parcs suisses sont des régions modèles en matière de développement durable.

Même si le deuxième parc national doit encore attendre, les parcs suisses sont bien vivants. Nous sommes heureux de pouvoir vous présenter cette vitalité.

**Stefan Müller-Altermatt,**  
**Président Réseau des parcs suisses**

## Catégories de parcs



© Réseau des parcs suisses, 01/2019

Données : Réseau des parcs suisses / Office fédéral de l'environnement OFEV, swisstopo

# LES PARCS SUISSES

NOM DU PARC	CANTONS	SUPERFICIE KM <sup>2</sup>	NOMBRE DE COMMUNES	POPULATION EN 2017	GESTION
1 Parc National Suisse	GR	170 km <sup>2</sup>	4	0	1914
2 UNESCO Biosphère Entlebuch	LU	394 km <sup>2</sup>	7	17'800	2008
3 Naturpark Thal	SO	139 km <sup>2</sup>	9	14'800	2010
4 Biosfera Val Müstair	GR	199 km <sup>2</sup>	1	1'500	2011
5 Landschaftspark Binntal	VS	181 km <sup>2</sup>	5	1'200	2012
6 Parc régional Chasseral	BE/NE	388 km <sup>2</sup>	21	38'600	2012
7 Naturpark Diemtigtal	BE	136 km <sup>2</sup>	2	2'300	2012
8 Parc Ela	GR	548 km <sup>2</sup>	6	5'300	2012
9 Naturpark Gantrisch	BE/FR	404 km <sup>2</sup>	22	37'100	2012
10 Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut	FR/VD	503 km <sup>2</sup>	13	14'400	2012
11 Jurapark Aargau	AG/SO	241 km <sup>2</sup>	28	41'200	2012
12 Naturpark Beverin	GR	412 km <sup>2</sup>	11	3'100	2013
13 Parc du Doubs	JU/NE/BE	294 km <sup>2</sup>	16	14'300	2013
14 Parc Jura vaudois	VD	531 km <sup>2</sup>	30	34'800	2013
15 Naturpark Pfyn-Finges	VS	277 km <sup>2</sup>	12	11'200	2013
16 Regionaler Naturpark Schaffhausen	SH, CH/D	209 km <sup>2</sup>	15	20'100 **	2018
17 Wildnispark Zürich Sihlwald	ZH	11 km <sup>2</sup>	5	80	2010
18 Parc naturel périurbain du Jorat	VD	22 km <sup>2</sup>	8	20	Candidat
<b>TOTAL</b>		<b>5'050 km<sup>2</sup></b>	<b>214 *</b>	<b>257'800</b>	

\* La commune de Val Müstair fait partie de 2 parcs.  
 \*\* sans les communes allemandes

## QUATRE CATÉGORIES DE PARC

### Parc National Suisse

Le Parc National Suisse situé dans les Grisons est, selon l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (IUCN), une réserve naturelle intégrale qui répond aux normes internationales les plus strictes en matière de zones protégées. La libre évolution de la nature y est prioritaire et l'humain n'y est toléré qu'en observateur. En été, le Parc offre un réseau de plus de 80 km de sentiers pédestres et en hiver, il n'est pas accessible aux visiteurs. Le parc est également un lieu de recherche scientifique important.

### Parc national de nouvelle génération

Les nouveaux parcs nationaux doivent comporter deux zones : une zone centrale et une zone périphérique. La zone centrale est constituée d'habitats intacts, propices à la flore et à la faune indigènes et laissés à la libre évolution des processus naturels. Les activités humaines y sont fortement réduites. Par contre, la zone périphérique est le cadre de vie et l'espace économique des habitants ; les ressources y sont exploitées de manière respectueuse. La recherche scientifique fait également partie intégrante de la mission des nouveaux parcs nationaux. Il n'y a actuellement aucun projet de parc dans cette catégorie.

### Parc naturel régional

Un parc naturel régional est un territoire rural relativement vaste (au moins 100km<sup>2</sup>), qui se caractérise par ses richesses naturelles, paysagères et culturelles. Les parcs appartenant à cette catégorie ont deux objectifs principaux : d'une part maintenir et mettre en valeur les richesses naturelles et culturelles, et d'autre part promouvoir le développement économique durable de la région.

### Parc naturel périurbain

Un parc naturel périurbain est toujours situé à proximité des agglomérations urbaines. Dans la zone centrale, la nature suit librement son cours. On y trouve des habitats préservés dotés d'une faune et d'une flore riches. Il dispose en outre d'une zone de transition. Celle-ci joue non seulement un rôle tampon entre la zone centrale et la région périphérique du parc dont l'exploitation est plus intensive, mais offre également aux visiteurs des activités de découverte de la nature.

## BREF HISTORIQUE

**Le Parc National Suisse situé dans le canton des Grisons a été créé en 1914. Pendant près de 100 ans, il est resté le seul parc en Suisse. Le développement des parcs a réellement décollé avec la révision de la Loi sur la protection de la nature et du paysage (LPN) en 2007. La nouvelle loi a permis la création de parcs naturels régionaux, de parcs naturels périurbains et de nouveaux projets de parcs nationaux. Aujourd'hui, la Suisse compte 18 parcs, dont 17 en gestion et 1 en création – ce qui représente plus de 12 % de la superficie du pays !**

Le Parc National Suisse existe depuis plus de 100 ans et dispose, avec la Loi sur le Parc national du 19 décembre 1980, de ses propres bases légales. Les trois autres catégories de parcs sont fondées sur une révision de la Loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage (LPN) entrée en vigueur le 1er décembre 2007. La LPN établit les conditions et la procédure de création de nouveaux parcs. Depuis lors, de nombreux projets ont vu le jour en un temps record dans toutes les régions du pays. Sur près de 50 idées et projets de parc, 16 ont été mis en œuvre jusqu'à présent.

Mis à part le Parc National Suisse en Engadine, 15 parcs naturels régionaux et un parc naturel périurbain sont actuellement en phase de gestion. A cela s'ajoute le projet de Parc naturel périurbain du Jorat, dans le canton de Vaud. D'autres idées de projets pour des parcs naturels régionaux sont en cours d'élaboration.

Les 18 parcs suisses couvrent un peu plus de 505'000 hectares, soit 12.2% de la superficie de la Suisse. Ils sont majoritairement situés dans le Jura ainsi que dans les Alpes et Préalpes. 12 cantons sur 26 comptent au moins un parc en gestion ou en création. En 2018, environ 258'000 personnes vivaient dans les 212 communes faisant partie d'un parc.

### **La nécessité d'un nouveau parc national**

Depuis 2007, deux projets de parcs nationaux de nouvelle génération ont été lancés : le Parc Adula (GR) et le Progetto Parco Nazionale del Locarnese (TI). Dans les deux cas, la population a rejeté le parc dans les urnes, malgré les nombreuses années de travail engagé des gestionnaires du projet. En conséquence, une grande partie du potentiel de valorisation des paysages, de la biodiversité et de la nature sauvage reste inexploitée et la part des aires protégées en Suisse reste inférieure à la moyenne dans le contexte européen.

## DES PROJETS RÉGIONAUX D'IMPORTANCE NATIONALE

**Un parc part d'une initiative régionale : la population décide elle-même si sa commune devrait ou non faire partie du parc. La charte, élaborée par l'organisme responsable du parc, fixe des objectifs communs sur le long terme. L'attribution du label « Parc d'importance nationale » par l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) repose sur l'évaluation de la charte et des qualités naturelles et paysagères du territoire.**

On ne devient pas « parc » du jour au lendemain : une région doit remplir certaines conditions pour obtenir ce label. Tout d'abord, elle doit disposer de valeurs naturelles et paysagères exceptionnelles et d'un patrimoine culturel bâti préservé. L'ancrage démocratique du projet joue un rôle primordial pour sa longévité, qui est également assurée par un organisme responsable (une association) et un solide plan de gestion : la charte. Cette dernière réunit les objectifs communs de l'association et des milieux intéressés. A l'échelle cantonale, les parcs d'importance nationale sont intégrés dans le plan directeur.

L'organisme responsable du parc est la plupart du temps une association, dans laquelle les communes affiliées ont la majorité. D'autres acteurs, tels que des organisations locales, des prestataires de services et des producteurs comptent également parmi les membres. Seules exceptions à la règle, le Parc National Suisse et le Wildnispark Zürich Sihlwald sont quant à eux gérés par des fondations.

La première étape vers la création d'un parc est la réalisation d'une étude de faisabilité concernant le potentiel de la région. Dans un deuxième temps, le projet est soumis à l'OFEV. S'il remplit toutes les conditions, il obtient le label « candidat » ainsi qu'un soutien financier de la Confédération et des cantons respectifs pour la phase de création. Durant cette période, la charte du parc est élaborée avec le concours de la population et des milieux intéressés. Celle-ci, réel instrument de pilotage du parc, comprend le contrat et le plan de gestion du parc.

Les cantons jouent un rôle central dans le développement et l'exploitation des parcs. Ils sont les partenaires directs de la Confédération et redistribuent également les fonds fédéraux. Les cantons considèrent les parcs comme des instruments plus ciblés et plus actifs de l'aménagement du territoire.

Au terme de la phase de création du parc, qui dure au maximum quatre ans pour les parcs naturels régionaux et périurbains et huit ans pour les parcs nationaux, le parc est voté à l'échelle communale. Si le résultat de la votation et l'évaluation de l'OFEV sont positifs, le parc obtient le label « Parc d'importance nationale » et un soutien financier pour la phase de gestion lui est alloué. La charte du parc est réévaluée tous les dix ans par l'OFEV et les communes.



## LE LABEL « PARC »

Les parcs reconnus utilisent un carré vert portant l'inscription « Parcs suisses » comme signe de reconnaissance graphique commun. La Confédération est propriétaire de cette marque.



## Le Réseau des parcs suisses

Le 23 mai 2007, les représentants de 19 projets de parcs fondent, sur le sommet du Chasseral, l'association « Réseau des parcs suisses ». En tant qu'association faitière des parcs et projets de parcs, le Réseau favorise l'échange d'expériences entre ses membres, représente leurs intérêts et les soutient dans leur processus de création, de gestion et d'assurance de la qualité à long terme. Il les représente au niveau politique à l'échelle fédérale, vis-à-vis de partenaires nationaux et au sein d'associations internationales. Il réalise différents projets dans les domaines suivants : communication, géoinformation, tourisme, paysage et éducation. Ces projets s'appuient sur des collaborations avec des partenaires comme Coop, Suisse Tourisme, SuisseMobile et CarPostal. L'Office fédéral de l'environnement (OFEV) et le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) attribuent des mandats au Réseau et lui apportent un soutien financier. Le siège de l'association est basé à Berne.

Les parcs sont perçus comme des partenaires importants, par exemple dans le domaine de la biodiversité, dans lequel ils jouent le rôle de régions pilotes pour le développement d'une infrastructure écologique, ou dans le secteur touristique, où leur engagement pour un tourisme accessible à tous a été reconnu. Afin d'exprimer leur identité commune, les parcs suisses organisent chaque année le Marché des parcs sur la Place fédérale à Berne. Le réseau comprend également comme membres associés les biens du patrimoine mondial de l'UNESCO : Haut lieu tectonique suisse Sardona, Swiss Alps Jungfrau-Aletsch, Monte San Giorgio, Lavaux et le Site Emeraude Haute-Argovie.



19 27  
An Gottes Seiten stillesgelegen  
Doch muss man die Bienen auch versorgen und pflegen

Apiculteur dans le Parc naturel Gantrisch

# LES PARCS SONT DES RÉGIONS MODÈLES

---

**De par leur travail et leur engagement, les porteurs de projets de parcs contribuent de manière sensible à la protection de l'environnement et de la biodiversité, tout en soutenant le développement régional économique et social. Ils prouvent que, pour un développement régional durable, protection et développement vont de pair.**

Tout projet de parc est initié au niveau régional. Qu'il soit en phase de création, ou qu'il aboutisse et entre en phase de gestion ou même qu'il soit refusé, il mobilise la population locale, ainsi que les acteurs politiques et économiques autour d'un projet porteur d'avenir. Un parc soulève nécessairement de nouvelles questions quant à la signification du territoire et à sa gestion.

Les projets de parcs se caractérisent en effet par des objectifs qui visent à protéger les richesses naturelles et culturelles du lieu tout en encourageant le développement économique local et en garantissant une qualité de vie élevée à la population. Les structures et collaborations mises en place sur ces territoires, ainsi que les actions qui y sont réalisées dès le lancement du projet permettent d'atteindre ces objectifs.

Grâce à une multitude d'acteurs impliqués, les actions mises en place sont transversales. Au cœur des projets des parcs, on trouve la volonté de tenir compte simultanément des trois piliers du développement durable que sont l'environnement, l'économie et la société. L'idée est la suivante : les personnes, les habitats naturels et les systèmes économiques sont interconnectés. Ainsi, les actions de protection de la biodiversité, les mesures de soutien à l'économie locale et les campagnes de communication menées conjointement permettent un développement économique répondant aux besoins actuels et futurs de la société et respectueux de l'environnement.

Dans ce sens, les parcs suisses représentent des régions modèles pour le développement durable à l'échelle régionale.

## LES PARCS S'ENGAGENT EN FAVEUR DE LA DURABILITÉ

En faisant la promotion du développement durable au niveau régional, les parcs suisses réalisent à petite échelle les objectifs que l'ONU s'est fixés pour le monde entier : les 17 « Sustainable Development Goals » (SDGs – Objectifs de développement durable) sont divisés en quatre niveaux ; gouvernance, économie, société et environnement, comme l'illustre le graphique ci-contre. Ce dernier montre également que chaque niveau constitue la base du suivant : il n'y a pas d'économie sans société, et il n'y a pas de société sans environnement.

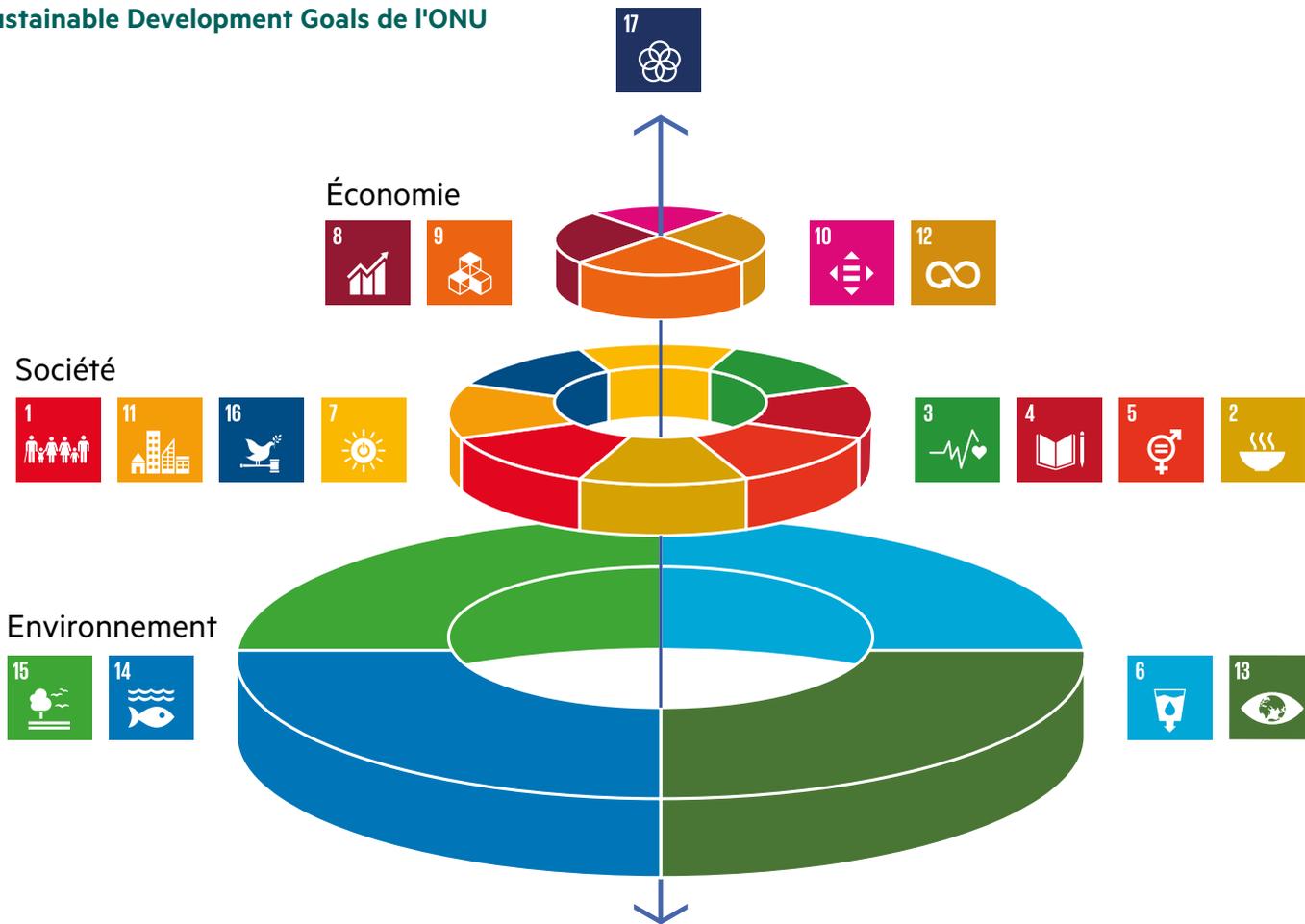
Les objectifs individuels pour lesquels les parcs sont particulièrement engagés sont les suivants : promouvoir les énergies durables et modernes (objectif 7), renforcer une économie durable et créer des emplois (objectif 8), assurer des modes de consommation et de production durables (objectif 12), protéger, restaurer et promouvoir l'utilisation durable des écosystèmes terrestres, gérer durablement les forêts, mettre fin et inverser la dégradation des sols et enrayer la perte de biodiversité (objectif 15).

> **Les 17 Sustainable Development Goals de l'ONU :** 1) *Éradication de la pauvreté* ; 2) *Lutte contre la faim* ; 3) *Accès à la santé* ; 4) *Accès à une éducation de qualité* ; 5) *Égalité entre les sexes* ; 6) *Accès à l'eau salubre et à l'assainissement* ; 7) *Recours aux énergies renouvelables* ; 8) *Accès à des emplois décents* ; 9) *Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation* ; 10) *Réduction des inégalités* ; 11) *Villes et communautés durables* ; 12) *Consommation et production responsables* ; 13) *Lutte contre le changement climatique* ; 14) *Vie aquatique* ; 15) *Vie terrestre* ; 16) *Justice et paix* ; 17) *Partenariats pour la réalisation des objectifs*.

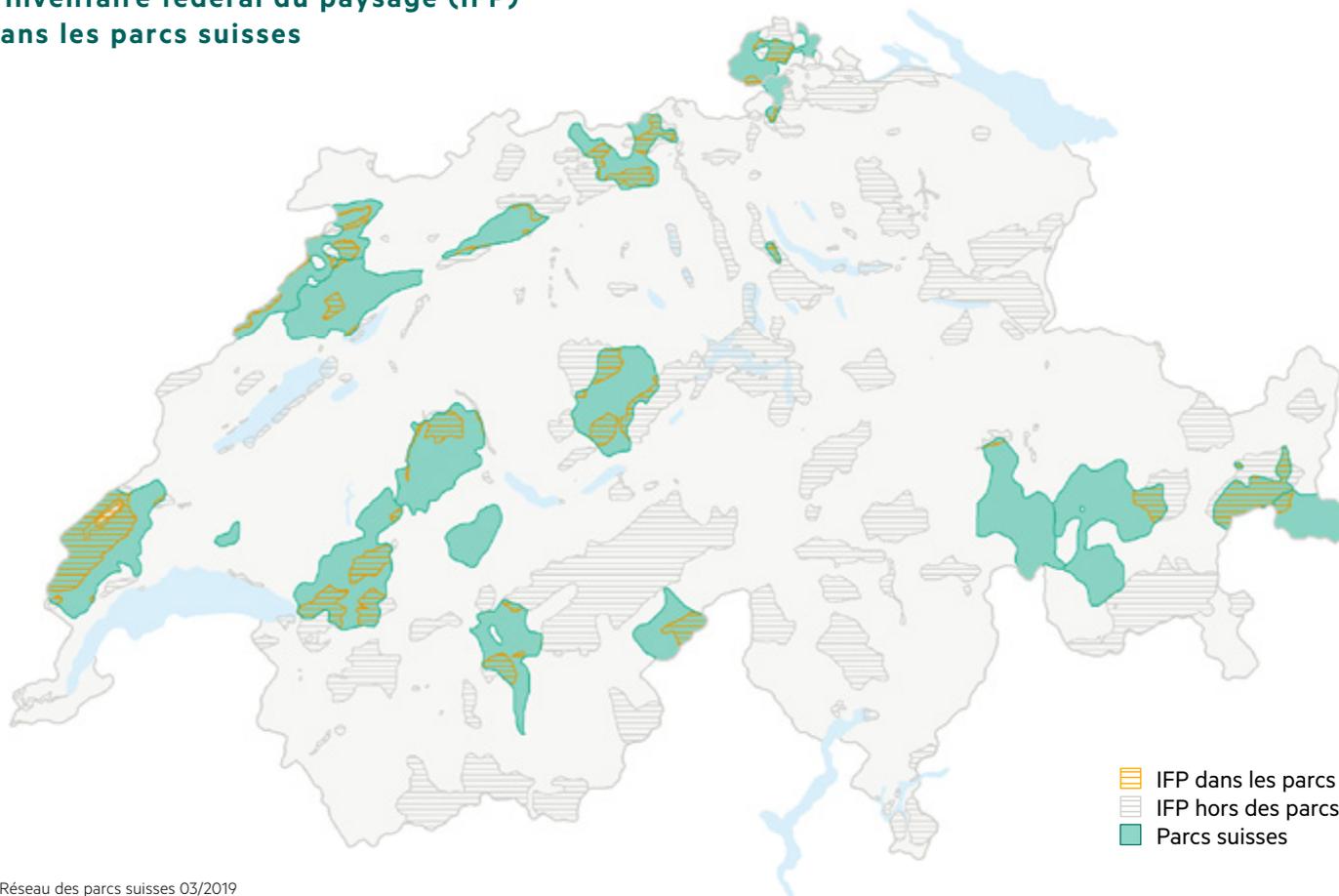


Vigneron dans le Parc du Jura argovien

# Sustainable Development Goals de l'ONU



## L'inventaire fédéral du paysage (IFP) dans les parcs suisses



© Réseau des parcs suisses 03/2019

Données : Réseau des parcs suisses / Office fédéral de l'environnement OFEV, swisstopo

# PRÉSERVER LES PAYSAGES ET LA BIODIVERSITÉ

## Paysages naturels et ruraux, l'essence des parcs

Les parcs se distinguent par la beauté de leurs paysages et leurs nombreux habitats naturels qui hébergent une flore et une faune riches. La préservation et la mise en valeur de ces paysages et de la nature représentent à la fois le fondement des parcs et une de leurs tâches principales.

En Suisse, les paysages ont été en grande partie façonnés par ses habitants. Dans les parcs naturels régionaux, forestiers, agriculteurs et équipe des parcs, notamment, contribuent chaque jour à préserver et entretenir ces paysages de haute qualité.

Les parcs renferment de hautes valeurs naturelles et paysagères pour une raison simple : de nombreux paysages protégés de Suisse se situent sur leurs territoires. En effet, pas moins de 38 des 162 objets classés à l'Inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels (IFP) et près d'un tiers des sites marécageux d'importance nationale sont situés entièrement ou en partie dans les parcs.

Les parcs sont également plus boisés que la moyenne ; ils comptent les forêts les plus grandes et les plus naturelles du pays : huit des treize plus grandes réserves forestières se trouvent entièrement ou en partie sur leurs territoires.

Sur environ 50'000 espèces animales et végétales connues en Suisse, la Confédération en a classé 3'600 comme prioritaires. Il s'agit d'es-

pèces menacées auxquelles la Suisse porte une attention particulière. Parmi ces 3'600 espèces prioritaires au niveau national, on en trouve 2'700 dans les parcs suisses. Les parcs s'engagent activement pour la préservation des espèces et offrent principalement une base au renforcement durable de l'infrastructure écologique.

## Les plus grandes réserves forestières de Suisse

NOM DE LA RÉSERVE	CANTON	PARC	SURFACE (HA)
Parc National Suisse	GR	Parc National Suisse	17'033
Grosswaldreservat Diemtigtal	BE	Naturpark Diemtigtal	2'951
Auerhuhn Surses	GR	Parc Ela	2'137
Andeer-Göriwald	GR	Naturpark Beverin	1'915
Murgtal	SG		1'810
Amden	SG		1'642
Auerhuhn Albula	GR	Parc Ela	1'521
Val Cama e Val Leggia	GR		1'200
Réserve forestière de la Pierreuse	VD	Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut	1'142
Val Marcri	TI		1'137
Fürstein-Glaubenberg	OW		1'025
Glaubenberg-Fürstein	LU	UNESCO Biosphère Entlebuch	947
Pfywald, Bois de Finges	VS	Naturpark Pfynd-Finges	889

## Développer l'infrastructure écologique

### Un grand réseau de vie

**Selon la Stratégie Biodiversité Suisse, l'infrastructure écologique, composée de milieux naturels protégés et d'aires de mise en réseau, constitue la base essentielle pour la préservation de la biodiversité en Suisse. Avec leurs vastes espaces naturels de haute qualité, les parcs peuvent contribuer de manière significative à la préservation et au développement de cette infrastructure précieuse.**

Par infrastructure écologique, on entend un système de milieux naturels interconnectés et fonctionnels, planifiés à l'échelle nationale, cantonale et locale. Les principales composantes en sont les zones protégées et les éléments de connexion, qui fonctionnent comme des corridors pour les animaux et les plantes. Conjointement à l'exploitation durable du territoire et à la préservation des espèces, le développement de l'infrastructure écologique assure le maintien à long terme et la promotion de la biodiversité. Elle est la base du fonctionnement des écosystèmes, de leur régénération et de leur résilience.

Grâce à leurs vastes paysages naturels, les parcs contribuent de manière significative à l'édification et à la préservation de l'infrastructure écologique en Suisse. Les zones centrales des parcs périurbains et des nouveaux parcs nationaux jouent donc un rôle essentiel. Les parcs naturels régionaux y contribuent aussi par la mise en réseau des acteurs locaux, par des mesures de formation et de communication, ainsi que par le travail de bénévoles.

Dans le cadre d'un projet pilote soutenu par l'OFEV qui s'est déroulé de 2016 à 2017, les parcs et les cantons ont défini et planifié ensemble les mesures nécessaires au maintien et au développement de l'infrastructure écologique dans leur périmètre. Grâce au travail accompli en amont, de nombreux projets sont déjà en cours de réalisation dans les parcs. Le but étant de pouvoir transférer par la suite ces nouvelles approches sur des territoires hors parcs, les parcs servent alors de laboratoires et de modèles.

Les parcs suisses jouent également un rôle important dans la conservation des habitats contigus au-delà des frontières nationales. Par exemple, le Parc National Suisse a activement participé au projet « Econnect » qui visait à conserver de grandes surfaces d'habitat continus dans les Alpes, et constitue une région pilote avec la Biosfera Val Müstair et les parcs nationaux et naturels des pays voisins.



Plantation d'un verger à hautes tiges, Parc Jura vaudois



Pâturage boisé, Parc naturel Diemtigtal



Tulipes de Grengiols, Parc naturel de la vallée de Binn



Muscardin, Parc naturel du Jorat

# LES PARCS RENFORCENT L'ÉCONOMIE LOCALE

## Agriculture durable

**Les paysages des parcs sont fortement marqués par les activités agricoles. Plus d'un tiers de la surface des parcs est exploitée par l'agriculture et ceci de manière plus durable que la moyenne suisse. C'est grâce à une agriculture diversifiée que les parcs ont autant de paysages ruraux si caractéristiques.**

L'agriculture est l'activité la plus importante dans les parcs régionaux et dans la zone périphérique des nouveaux parcs nationaux. Seuls le Wildnispark Zürich Sihlwald et le Parc National Suisse, de par leur statut, n'ont pas d'activités agricoles.

### Utilisation du sol selon la Statistique suisse de la superficie

	HABITAT	AGRICULTURE	FORÊT	IMPRODUCTIF
Suisse	7,8%	35,4%	31,5%	25,3%
Parcs	3,8%	38,5%	39,2%	18,5%

38,5% de la superficie des parcs est consacrée à l'agriculture. C'est un peu plus que pour l'ensemble de la Suisse, où 35,4% des terres sont consacrées à l'agriculture. En ce qui concerne l'exploitation écologique, les parcs sont légèrement en dessus de la moyenne : 13,2% des terres agricoles suisses se situent dans les parcs, mais ils ras-

semblent 14,7% des surfaces agricoles biologiques, 15,4% des zones de promotion de la biodiversité (Q1) et 16,5% des zones de mise en réseau. La Confédération soutient financièrement l'exploitation de ce type d'agriculture avec l'objectif de consolider les milieux naturels des espèces animales et végétales dans les zones agricoles.

Les organismes responsables des parcs offrent eux aussi leur soutien à des projets d'agriculture écologique, en organisant des actions de volontariat, en promouvant les offres agritouristiques et en commercialisant des spécialités régionales portant le label « Parcs suisses ».

La préservation et la mise en valeur du paysage sont une préoccupation centrale dans la politique agricole de la Confédération. Depuis 2014, les agriculteurs qui prennent des mesures en faveur de la qualité du paysage touchent des contributions financières. Dans ce contexte, les parcs ont participé en tant que régions pilotes dans de nombreux cantons et ont joué un rôle de premier plan lorsqu'il s'agissait de coordonner et développer ces mesures. Grâce à de tels projets, des échanges importants se développent avec celles et ceux qui façonnent le paysage : les agriculteurs. Cette collaboration est essentielle pour renforcer la valeur et la qualité du paysage.

## LE LABEL PRODUIT « PARCS SUISSES »

La Confédération a développé le label produit « Parcs suisses » pour certifier les biens et services des parcs. L'octroi de ce label suppose que les produits répondent aux exigences de marques régionales et que les services soient, pour l'essentiel, fournis dans le périmètre du parc. De plus, les produits labellisés doivent permettre de renforcer l'économie régionale et leur mode de production doit respecter les principes de durabilité fixés par la charte du parc. Par l'achat des produits labellisés, les consommateurs contribuent à préserver et à valoriser la biodiversité et les paysages ainsi qu'à promouvoir des valeurs culturelles typiques et une économie régionale dynamique. Le label aide les producteurs à trouver de nouveaux canaux de communication et de distribution pour leurs produits. A l'heure actuelle et dans 14 parcs, des producteurs ont fait certifier plus de 1'700 produits.



## **Tourisme durable, créateur de valeur ajoutée**

**Les paysages naturels et ruraux préservés des parcs suisses en font des lieux de détente et de loisirs par excellence. Ainsi, parcs, offices du tourisme et divers acteurs travaillent main dans la main pour développer des offres durables dans le cadre de la charte du parc. A la clé, une création de valeur ajoutée remarquable dans ces régions.**

Chaque parc a un caractère unique forgé par ses trésors naturels et culturels ; ceux-ci permettent une multitude d'offres et d'activités touristiques. Le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) soutient le développement d'offres touristiques innovantes, durables et de qualité dans les parcs. Sous la responsabilité du Réseau des parcs suisses, les parcs développent des offres touristiques pour différents publics cibles comme les familles, les entreprises ou les seniors dans les domaines de la nature, de la culture, du sport et de l'éducation. Les visiteurs peuvent par exemple parcourir les sentiers de randonnée balisés de la région tout en découvrant les traditions et coutumes locales ou s'engager dans un projet de protection de la biodiversité.

Les parcs travaillent en étroite collaboration avec divers partenaires touristiques aux niveaux local, régional et national. Il s'agit notamment de restaurateurs et d'hôteliers qui s'identifient aux objectifs de développement durable des parcs et travaillent avec des produits locaux, d'entreprises de transport telles que CarPostal pour encourager l'utilisation des transports publics et d'organisations de promotion

telles que Suisse Tourisme pour communiquer les offres d'une manière ciblée.

Diverses études montrent que les parcs apportent une valeur ajoutée considérable à leurs régions en termes de tourisme : une vaste enquête menée par l'EPF Zurich dans les parcs naturels de la vallée du Binn, d'Ela, de Gantrisch et du Jura vaudois (Knaus 2018) montre que la valeur ajoutée du tourisme est jusqu'à six fois supérieure aux fonds investis dans les parcs par la Confédération, les cantons et les communes. Des études scientifiques concernant le Parc National Suisse et la Biosfera Val Müstair (Backhaus et al., 2013) ont démontré que les deux parcs ont attiré respectivement 35,7% et 12,2% des touristes dans la région (personnes ayant les parcs pour destination principale de leur voyage) et qu'ils rapportent CHF 23,5 Mio de valeur ajoutée directe et indirecte dans la région. Une autre étude sur la Biosphère d'Entlebuch (Knaus, 2012) a révélé que celle-ci attire 16% des visiteurs dans la région et crée CHF 5,2 Mio de valeur ajoutée. Les trois études indiquent que les parcs génèrent pour leurs activités une valeur ajoutée touristique deux à six fois supérieure à la contribution reçue par la Confédération, les cantons et les communes.

## L'INDIVIDU AU CENTRE

### L'engagement façonne l'identité

Les parcs soutiennent l'économie locale et sont aptes à promouvoir le développement des régions. Ils contribuent à conserver la qualité de vie et le niveau économique de la population et ouvrent des perspectives aux générations présentes et futures.

Les parcs naissent d'un processus ascendant : c'est la population locale qui initie, développe et accepte un parc dans les urnes. Les gens collaborent en réseau dans le cadre du parc et travaillent ensemble sur des projets de développement durable à long terme dans leur région. Grâce aux acteurs locaux, le paysage est mis en valeur, la biodiversité est préservée et l'économie locale est renforcée. D'une part, cet engagement contribue à créer une identité et, d'autre part, il rend les régions plus attrayantes à la fois comme lieux de vie et comme destinations touristiques.

Dans les parcs, le patrimoine culturel régional a une grande importance. Les coutumes et traditions locales ainsi que les savoir-faire séculaires sont valorisés et renouvelés. Cela contribue à renforcer l'attachement des gens à leur région et permet en même temps aux visiteurs de se faire une idée de ces particularités.



Concert dans l'église d'Andeer, Parc naturel Beverin

## L'éducation en vue d'un développement durable

**Les territoires des parcs sont idéaux pour explorer et comprendre les interactions qui existent entre le milieu naturel et l'humain. Une des missions des parcs consiste à créer des offres éducatives permettant d'expérimenter ces relations.**

Grâce à des territoires au périmètre définis et riches en trésors naturels et culturels, les parcs sont des lieux d'apprentissage particulièrement adaptés. On peut en effet y percevoir plus facilement qu'ailleurs l'interaction entre les forces naturelles – c'est-à-dire les fonctions de l'écosystème – et les activités humaines. Un cadre idéal pour s'approprier les mécanismes du développement durable.

Dans le cadre de leur mission et en collaboration avec les habitants, les parcs développent des offres éducatives et de sensibilisation destinées à différents publics : écoliers, étudiants, visiteurs, entreprises. Les programmes annuels comprennent des expositions, des excursions, des séminaires, des forums de discussion et même des semaines entières consacrées à un large éventail de thématiques. Les parcs assument un rôle très important de médiateur pour sensibiliser, clarifier et transmettre des connaissances liées au territoire.

Le paysage, la nature, les animaux, les plantes et la façon dont les humains influent sur ceux-ci forment le fil rouge des offres éducatives des parcs. Par exemple, lors d'un programme de « corporate volunteering » destiné aux entreprises, des employés s'engagent plu-

sieurs jours en faveur de la nature et mesurent ainsi l'impact de leurs actions. En participant à « L'école à l'alpage », les élèves apprennent comment l'industrie laitière façonne les sites alpins. On appelle « médiation paysagère » cette approche de la sensibilisation. De cette manière, une relation se tisse entre les visiteurs et les habitants de la région qui s'identifient tous deux aux paysages des parcs.

## LES PARCS, DE VASTES CHAMPS DE RECHERCHE

Comment la nature, le paysage, la société et l'économie se transforment-ils dans les parcs ? Les parcs ouvrent des champs de recherche vastes et passionnants. Les projets de recherche consacrés aux parcs suisses sont intégrés dans une base de données publique ([www.parkforschung.ch](http://www.parkforschung.ch)). Avec cette plateforme, l'Académie suisse des sciences favorise l'échange de connaissances et la diffusion des résultats de recherche entre les parcs et le milieu scientifique.

# EXEMPLES DE RÉALISATIONS CONCRÈTES

---

## Parc naturel Diemtigtal L'école à l'alpage

L'offre éducative « L'école à l'alpage » invite des élèves de classes d'écoles primaires et secondaires à découvrir, sous plusieurs angles, les habitats naturels sensibles des Alpes et leurs interdépendances avec d'autres milieux. Elle permet aux enfants de s'immerger dans l'espace alpin, parfois un peu « étranger » et souvent perçu de manière partielle. Authentique et sans fard, ce milieu de vie incite à s'étonner, se questionner et encourage les échanges socioculturels entre les populations citadines, rurales et montagnardes

Cette offre proche de la nature et de la culture favorise des rencontres enrichissantes et un apprentissage pratique à l'alpage. Ses différents modules peuvent être réservés pour des camps de vacances ou des groupes privés. Basée sur les valeurs fondamentales du Parc, cette offre promeut l'éducation en vue d'un développement durable (EDD). En 2015, « L'école à l'alpage » a d'ailleurs été distinguée par l'association « Volkswirtschaft Berner Oberland » (Économie populaire Oberland bernois) avec le Prix de l'innovation pour l'agriculture de montagne.

**Gabi Speck, Responsable de projet éducation à l'environnement**



ÉDUCATION

## Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut Valorisation de la production agricole

L'agriculture de montagne et les alpages font partie de l'identité du Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut, de ses paysages, ses traditions, sa vie économique et sociale. L'agriculture est donc naturellement un partenaire fort du Parc, qui s'est beaucoup investi dans la création et le développement des réseaux écologiques et les projets de qualité du paysage.

Il n'empêche que la production agricole est au cœur du travail des producteurs. Dans un contexte où les AOP fromagères et les marques régionales sont déjà bien développées, le Label « Parc » est utilisé comme complément pour promouvoir les produits régionaux. Les coopératives et producteurs concernés ont vite saisi le potentiel de communication de ce label : une centaine de produits sont certifiés, provenant de 17 entreprises partenaires représentatives de plus de 160 exploitations agricoles.

En coopération avec des agriculteurs concernés, le Parc a conduit une analyse de situation du dernier abattoir situé sur son périmètre, propriété de la commune de Château-d'Oex, puis il a accompagné la réalisation des mesures proposées. Une coopérative régionale a été créée et a repris l'exploitation de cet abattoir. Son activité a augmenté de manière significative, au bénéfice du bien-être des animaux (diminution des transports) et des circuits courts de commercialisation (valeur ajoutée régionale).

**François Margot, Directeur**



## GOUVERNANCE



### UNESCO Biosphère Entlebuch Gouvernance – Prendre les choses en main !

Au sein du réseau mondial des réserves de biosphères, l'UNESCO Biosphère Entlebuch est devenue un modèle avec sa stratégie de coopération, de participation et de communication. Ici, l'avenir n'est pas planifié sur du papier, sinon construit sur la base d'actions communes et d'un dialogue ouvert, avec du savoir-faire, des réalisations et surtout le plaisir de créer.

On recherche le développement durable par la création de structures régionales et l'établissement de coopérations au sein et entre les divers secteurs d'activité, ainsi qu'avec d'autres régions. Cela améliore les cycles de matières régionaux et augmente la valeur ajoutée. Cette méthode développée en Entlebuch encourage les innovations et les coopérations et accélère les divers processus ; il en résulte une dynamique propre. En même temps, l'initiative personnelle est encour-

ragée. Les habitants d'Entlebuch perçoivent la Biosphère UNESCO comme une opportunité.

Personne n'est plus à même que la population locale pour gérer la terre, l'eau et les ressources naturelles et pour développer une région de façon durable. Plus l'attachement pour le lieu de vie est fort, plus le projet sera efficace, prometteur et durable. Pour le développement d'une région, la mise en réseau des personnes sur place est beaucoup plus importante qu'un réseau d'experts hautement qualifiés.

Selon le rapport de contrôle de l'UNESCO, la Biosphère est devenue un modèle pour le monde : un bienfait pour l'environnement, l'économie et la société, bien au-delà de nos frontières nationales.

**Theo Schnider, Directeur**

### Parc Jura vaudois

#### Au service des patrimoines culturels immatériels

En comparaison à d'autres parcs, le Parc Jura vaudois est très peuplé avec ses 32'000 habitants. Le territoire dispose d'un riche patrimoine ainsi que de nombreux savoir-faire et traditions. Ils imprègnent fortement la culture locale et les spécificités paysagères de la région. Depuis sa labellisation par la Confédération en 2013, le Parc Jura vaudois a progressivement développé des actions de valorisation de ces patrimoines. Des excursions sont proposées au grand public sur différents thèmes tels que le bois de résonance, l'architecture caractéristique des chalets d'alpage ou encore le savoir-faire horloger. D'autres initiatives ont été prises dernièrement en vue de valoriser ces patrimoines, notamment lors de notre fête des habitants, durant laquelle des porteurs de traditions présentent et sensibilisent le public à leurs pratiques. Un intérêt grandissant pour ces richesses trop souvent méconnues se fait sentir au sein du Parc.

En 2018, un bilan de ces actions a été effectué et des contacts ont été pris avec le Service des affaires culturelles du canton de Vaud (SERAC). Dès 2019, le Parc va intensifier davantage la valorisation de ces traditions, notamment celles figurant sur la Liste du Patrimoine culturel immatériel (PCI) du canton de Vaud.

**Nathalie Rizzotti, Directrice**



## TOURISME

### Les six parcs de l'Arc Jurassien

#### La Route Verte : Tourisme durable fructueux

Dans le secteur touristique, la mobilité est ce qui nuit le plus à l'environnement : les touristes partent loin, souvent en avion, ou se déplacent en voiture. Avec La Route Verte, les six parcs naturels de l'Arc jurassien proposent une alternative attractive et durable.

Entre Schaffhouse et Genève, les touristes découvrent, en vélo électrique, les paysages vivants et les spécialités régionales des parcs et sont sensibilisés aux liens étroits qui unissent le paysage, les produits et les habitants. Toutes les étapes sont accessibles en transports publics et des stations de location de vélos sont situées le long du trajet. Afin de garantir la qualité de l'expérience et créer de la valeur ajoutée pour les régions traversées, les parcs ont travaillé main dans la main avec une quinzaine d'organisations touristiques ainsi que des partenaires nationaux.

Cette collaboration porte ses fruits. La première saison de La Route Verte a été couronnée de succès et des discussions sont en cours pour en garantir la pérennité.

**Martina Isler, Cheffe de projet Parc naturel régional Schaffhouse**

## ÉVOLUTION DE LA NATURE

### Wildnispark Zürich Sihlwald

#### Bienvenue dans la forêt sauvage

Avec sa surface continue de 11 km<sup>2</sup>, la forêt de Sihlwald est unique sur le Plateau suisse et représente un exemple rare de forêt primaire de hêtres. Livrée à elle-même depuis l'an 2000, on y trouve déjà de grandes parties de forêt où du bois sec ou en décomposition donne cette impression de nature à l'état sauvage.

Cet état sauvage constitue des milieux de vie précieux pour la faune, la flore et les champignons. Des centaines d'espèces de coléoptères, de moustiques et de mouches trouvent un habitat dans et sur le bois mort omniprésent. La diversité de lichens et de champignons est extraordinaire. Parmi elles, on trouve également de nombreuses espèces rares qui ne se trouvent que dans les forêts peu exploitées et qui sont même considérées comme des indicateurs de forêt primaire. Hêtres, frênes et sapins blancs atteignent des hauteurs impressionnantes (jusqu'à plus de 50 mètres).

Jusqu'à présent, la forêt de Sihlwald est le seul territoire en Suisse distingué et certifié parc naturel périurbain. Il s'agit d'une opportunité unique de combiner protection de la nature et détente sur de nombreux sentiers pédestres, cyclables et équestres – un contraste bien-faisant avec le quotidien frénétique des agglomérations urbaines.

**Karin Hindenlang Clerc, Directrice**

## **Parc Ela, Parc naturel Beverin, Biosfera Val Müstair**

### **Les parcs grisons créent des espaces pour les animaux et les plantes**

Dans le cadre du projet pilote infrastructure écologique, les parcs grisons ont travaillé en étroite collaboration avec le Canton sur 18 questions relatives à l'état et aux besoins d'amélioration des habitats. Différents concepts ont été développés, tels que la mise en valeur des zones marécageuses en forêt, la mise en réseau des plans d'eau, ainsi que des plans d'action pour les milieux secs abandonnés.

Le Parc Ela et le Parc naturel Beverin ont par exemple montré comment promouvoir la biodiversité dans les forêts de feuillus de niveau subalpin. À l'initiative des parcs, ces concepts ont été intégrés dans la révision du plan directeur forestier cantonal. Les districts forestiers locaux ont ensuite pu mettre en œuvre les premiers projets avec le soutien financier des parcs. Un an après l'achèvement du projet infrastructure écologique, trois zones forestières ont déjà été revalorisées et d'autres le seront en 2019.

La coopération entre le Canton, les agriculteurs et les parcs pour les milieux secs a également été couronnée de succès. Ces actions permettent à la fois d'éclaircir les zones de culture et de favoriser leur biodiversité.

**Regula Ott, Cheffe de projet nature et paysage Parc Ela**

## INFRASTRUCTURE ÉCOLOGIQUE



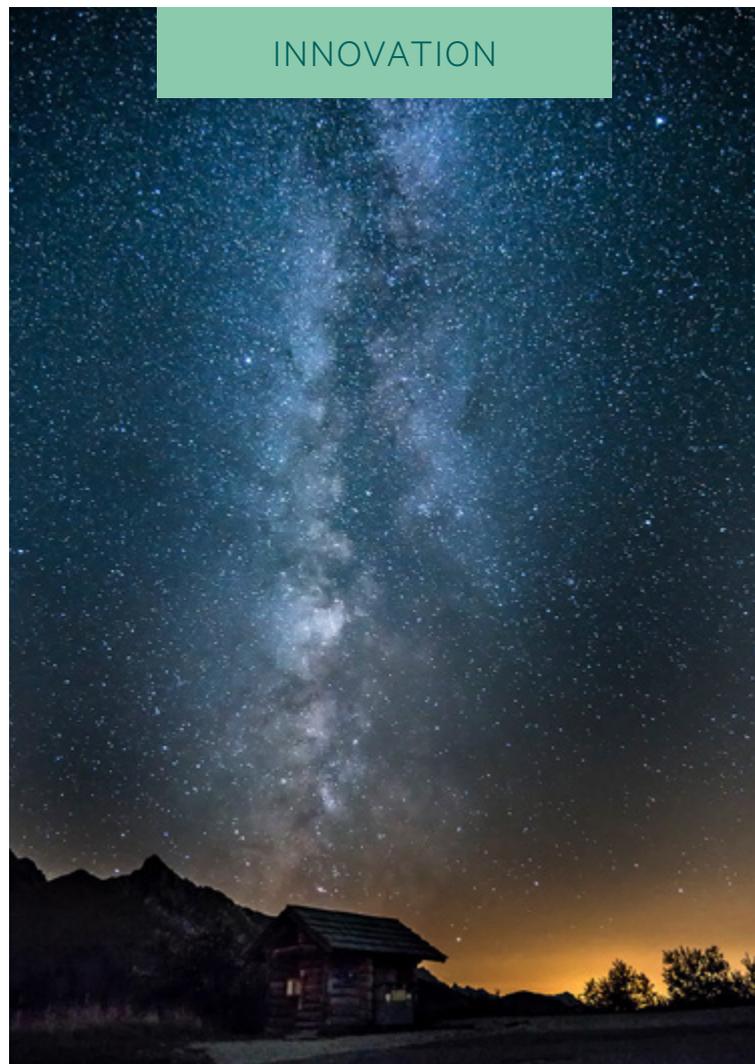
## Parc naturel Gantrisch

### La valeur de la nuit

Le paysage nocturne du Parc naturel Gantrisch est unique. Grâce à sa situation à proximité des villes de Berne, Thoune et Fribourg, la région est rapidement accessible, mais son centre reste cependant très sombre. Par nuit claire, la Voie lactée peut aisément être admirée à l'œil nu. C'est pourquoi le Parc naturel Gantrisch et ses communes se sont engagés pour favoriser l'obscurité. La prise de conscience et la compréhension des valeurs sanitaires, économiques, écologiques et sociales de la nuit doivent être renforcées auprès de la population. Grâce à des efforts combinés, le Parc est parvenu à être certifié parc nocturne. Dans des ateliers, des solutions de lutte contre la pollution lumineuse sont recherchées avec les communes, des offres nocturnes sont créées avec les prestataires de services et des instruments innovants tels que la Light Toolbox sont développés avec des partenaires. Lors des soirées d'observation des étoiles destinées à la population, détente et émerveillement sont au rendez-vous. Un pôle régional de compétences pour la protection de la nuit voit ainsi le jour dans le parc naturel du Gantrisch.

**Nicole Dahinden, Cheffe de projet Paysage nocturne**

INNOVATION



# PORTRAITS DES PARCS

---





## Parc National Suisse

Avec ses 170 km<sup>2</sup>, le Parc National Suisse est la plus grande réserve naturelle de Suisse. Fondé en 1914, il est également le parc national le plus ancien des Alpes et d'Europe centrale. Depuis sa fondation, toute action humaine y est proscrite afin que les processus naturels puissent évoluer librement. Cette protection totale, unique dans les Alpes, permet d'observer la faune, tels que chamois, cerfs et marmottes, dans des conditions particulièrement favorables.

Nationalparkzentrum Zerne  
7530 Zerne  
081 851 41 41  
[info@nationalpark.ch](mailto:info@nationalpark.ch)  
[www.nationalpark.ch](http://www.nationalpark.ch)



## UNESCO Biosphère Entlebuch

Située au cœur de la Suisse, la région de l'Entlebuch présente les marais les plus vastes et les plus nombreux de Suisse, de vastes paysages karstiques, ainsi qu'une flore et une faune d'importance internationale. La population locale, volontaire et visionnaire, a su faire de ce paysage particulier un atout : Entlebuch est ainsi devenue la première réserve de biosphère au monde née d'une volonté populaire et le premier parc naturel régional de Suisse.

Chlosterbüel 28  
6170 Schüpfheim  
041 485 88 50  
[zentrum@biosphaere.ch](mailto:zentrum@biosphaere.ch)  
[www.biosphaere.ch](http://www.biosphaere.ch)



## Parc naturel Thal

Le Parc naturel Thal est enchâssé dans les chaînes de montagnes du Jura soleurois et contraste avec les grandes zones urbaines de Bâle, Berne et Zürich qui l'entourent. Ses reliefs jurassiens si caractéristiques présentent une grande diversité de formes géomorphologiques et des habitats naturels intacts abritant des espèces animales et végétales rares. Il préserve également une agriculture traditionnelle et des emplois dans la région.

Hölzlistrasse 57  
4710 Balsthal  
062 386 12 30  
[info@naturparkthal.ch](mailto:info@naturparkthal.ch)  
[www.naturparkthal.ch](http://www.naturparkthal.ch)



« Von Natur aus anders! »

## Biosfera Val Müstair

La Biosfera Val Müstair est un parc naturel régional d'importance nationale qui, avec le Parc National Suisse et certaines parties de la commune de Scuol, constitue la première réserve de biosphère alpine de l'UNESCO en Suisse. Cette petite vallée possède ainsi un format de reconnaissance mondial. Rien d'étonnant ici, puisque 80 pour cent des agriculteurs locaux produisent de manière purement biologique. L'artisanat de la vallée présente de multiples facettes et est produit dans le respect de la tradition et de la qualité. La région offre de plus un paysage culturel et naturel unique en son genre.

Center da Biosfera  
7532 Tschierv  
081 850 09 09  
[info@biosfera.ch](mailto:info@biosfera.ch)  
[www.biosfera.ch](http://www.biosfera.ch)



« Die grüne Schatzkammer. »

## Parc du Jura argovien

Le paysage vallonné de la chaîne du Jura et le Plateau entre Aarau, Brugg, Laufenburg et Rheinfelden constituent le décor dans lequel s'inscrit le Parc du Jura argovien. Cette zone de détente proche de Bâle et Zurich se caractérise par des vallées peu urbanisées qui donnent un sentiment d'isolement inhabituel. Les merveilles naturelles telles que les orchidées, les paysages culturels variés parsemés d'arbres fruitiers, la richesse des fossiles, les produits savoureux ainsi que les nombreux trésors culturels ne demandent qu'à être découverts dans ce parc qui se fait appeler « le trésor vert ».

Linn 51  
5225 Bözberg  
062 877 15 04  
[info@jurapark-aargau.ch](mailto:info@jurapark-aargau.ch)  
[www.jurapark-aargau.ch](http://www.jurapark-aargau.ch)



« Starke Wurzeln.  
Verborgene Schätze. »

## Parc naturel de la vallée de Binn

Situé en Haut-Valais, le Parc naturel de la vallée de Binn regroupe cinq communes. Il est connu pour sa grande variété de minéraux, ainsi que pour la richesse de sa flore qui comprend quelques raretés, dont une espèce de tulipe sauvage unique au monde. Les villages et hameaux aux maisons en bois de mélèze bruni par le soleil restés substantiellement intacts, ainsi que les chapelles, granges et mazots témoignent d'une riche tradition rurale que le parc s'efforce de valoriser.

Postfach 20  
3996 Binn  
027 971 50 50  
[info@landschaftspark-binntal.ch](mailto:info@landschaftspark-binntal.ch)  
[www.landschaftspark-binntal.ch](http://www.landschaftspark-binntal.ch)



« La vie grandeur nature. »

## Parc régional Chasseral

Le Parc régional Chasseral se situe entre Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et Bienne et regroupe 21 communes autour du sommet du Chasseral. La région présente des paysages très variés : pâturages boisés, combes, vignobles, forêts et plaines agricoles se succèdent sur des distances très courtes. Celles-ci symbolisent la croisée des cultures montagnarde et lacustre et l'union entre la nature et les activités humaines, principalement agricoles et industrielles, qui marquent la région.

Place de la gare 2

Case Postale 219

2610 St-Imier

032 942 39 49

[info@parcchasseral.ch](mailto:info@parcchasseral.ch)

[www.parcchasseral.ch](http://www.parcchasseral.ch)



« nah, wild, wertvoll. »

## Parc naturel Diemtigtal

Décors sauvages, découvertes et aventure : le Parc naturel Diemtigtal offre des expériences naturelles extraordinaires à deux pas de chez vous. Avec 140 exploitations d'alpage et plus de 10'000 vaches, bœufs, moutons, chèvres et chevaux, il s'agit de la plus importante région agricole d'alpage de Suisse. En tant que système culturel et modèle économique, ces activités liées à l'économie alpestre occupent une place centrale dans la région. Aujourd'hui encore, les traditions y sont véritablement vécues et donc bien vivantes.

Bahnhofstrasse 20

3753 Oey

033 681 26 06

[info@diemtigtal.ch](mailto:info@diemtigtal.ch)

[www.diemtigtal.ch](http://www.diemtigtal.ch)



« Der grösste Naturpark  
der Schweiz. »

## Parc Ela

Situé dans le canton des Grisons, le Parc Ela regroupe les trois cultures linguistiques du romanche, de l'allemand et de l'italien. Avec ses sommets escarpés et ses grands espaces, ses glaciers et ses lacs de montagne, le Parc offre encore de vraies étendues sauvages. Dans les vallées, les villages anciens, surmontés de leurs églises baroques, rappellent l'importance historique des routes commerciales qui passaient par les cols alpins de l'Albula, du Julier et du Septimer. La nature, ses habitants et ses délicieux produits rendent le Parc Ela unique !

Info- und Buchungsstelle

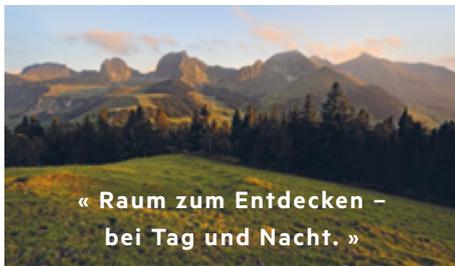
Stradung 42

7460 Savognin

081 659 16 18

[info@parc-ela.ch](mailto:info@parc-ela.ch)

[www.parc-ela.ch](http://www.parc-ela.ch)



« Raum zum Entdecken –  
bei Tag und Nacht. »

### Parc naturel Gantrisch

Le Parc naturel Gantrisch se situe au cœur du triangle formé par les villes de Berne, Fribourg et Thoune. L'on y trouve de vastes forêts, des prairies d'alpage d'origine et des gorges profondes. Le relief vallonné offre une vue imprenable sur les Préalpes et, grâce à une faible pollution lumineuse, également une vue dégagée sur le ciel étoilé et la possibilité d'observer la nature de nuit.

Schlossgasse 13  
3150 Schwarzenburg  
031 808 00 20  
[info@gantrisch.ch](mailto:info@gantrisch.ch)  
[www.gantrisch.ch](http://www.gantrisch.ch)



« Un parc à vivre, un parc  
à partager. »

### Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut

Situé entre Montreux et Bulle, Gstaad et Gruyères, le Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut présente des paysages typiquement préalpins où se succèdent vallées, prairies, forêts, alpages et parois rocheuses. Héritière d'une économie alpestre florissante et berceau d'une civilisation fromagère historique, la région affirme une identité alpestre et rurale encore fortement préservée, comme en témoignent les nombreux produits fabriqués dans le parc.

Place du Village 6  
1660 Château-d'Ex  
026 924 76 93  
[info@gruyerepaysdenhaut.ch](mailto:info@gruyerepaysdenhaut.ch)  
[www.gruyerepaysdenhaut.ch](http://www.gruyerepaysdenhaut.ch)



« Wo der Capricorn zu Hause ist.  
Igl datgea digl capricorn. »

### Parc naturel Beverin

Quatre vallées, deux cultures, un parc. Celui-ci est connu pour ses gorges profondes, ses paysages jalonnés de villages bien conservés, ses lacs de montagne cristallins et ses bouquetins, appelés « capricorns » en romanche. Ces animaux majestueux et imposants vivent dans les parois rocheuses autour du Piz Beverin (2'998m) et veillent sur le paysage sauvage et préservé du Parc naturel Beverin, d'une superficie de 412 km<sup>2</sup>.

Center da Capricorns  
7433 Wergenstein  
081 650 70 10  
[info@naturpark-beverin.ch](mailto:info@naturpark-beverin.ch)  
[www.naturpark-beverin.ch](http://www.naturpark-beverin.ch)



### Parc du Doubs

Les paysages du Parc du Doubs invitent à se déconnecter pour vivre l'ici et le maintenant. La rivière du Doubs rythme le paysage, où se succèdent larges méandres, chutes d'eau et canyons bordés de falaises. Plus haut, plusieurs étangs à la biodiversité préservée, dont celui de la Gruère, ponctuent les plateaux jurassiens. Les pâturages boisés, où paissent ensemble vaches et chevaux franches-montagnes, témoignent quant à eux de l'économie des femmes et des hommes qui y vivent.

Place du 23-Juin 6  
Case postale 316  
2350 Saignelégier  
032 420 46 70  
info@parcdoubs.ch  
www.parcdoubs.ch



### Parc Jura vaudois

A deux pas de Genève et Lausanne, le Parc Jura vaudois regroupe 30 communes et s'étend du sommet de la Dôle au bourg médiéval de Romainmôtier. Au nord, on trouve la Vallée de Joux réputée pour son savoir-faire horloger et ses lacs. De l'autre côté de la crête du Jura dominée par le Mont Tendre, les villages du pied du Jura offrent des vues imprenables sur le Léman et les Alpes. La diversité de ses paysages reflète une activité humaine traditionnellement tournée vers le sylvo-pastoralisme, l'agriculture et l'industrie.

Rte du Marchairuz 2  
Case postale 33  
1188 St-George  
022 366 51 70  
info@parcjuravaudois.ch  
www.parcjuravaudois.ch



### Parc naturel Pfyng-Finges

Situé au cœur du Valais, le Parc naturel Pfyng-Finges fascine par sa biodiversité et la force naturelle géologique du Rhône sauvage. Il offre l'hospitalité à de nombreuses espèces d'oiseaux rares qu'il est difficile ailleurs en Europe d'observer de si près et dans leur habitat naturel. Avec plus de 80 caves à vin, le Parc est également appelé, à juste titre, le « Parc viticole de la Suisse ».

Kirchstrasse 4  
Postfach 65  
3970 Salgesch  
027 452 60 60  
admin@pfyng-finges.ch  
www.pfyng-finges.ch



« Rhein ins Vergnügen, raus  
aufs Land. »

### Parc naturel régional Schaffhouse

Randen - Vignes – Rhin. Dans l'extrême nord de la Suisse, un paysage varié vous invite à la découverte et à l'expérience. Le Parc naturel régional Schaffhouse se caractérise par de vastes terres arables, des prairies sèches uniques, de grandes forêts, des vignobles soigneusement cultivés et le Rhin avec son paysage fluvial unique. Admirez l'immensité de la région à partir des collines de Randen, prenez part à la tradition viticole vivante et suivez à pied ou à vélo le spectacle naturel du Rhin qui s'écoule.

Hauptstrasse 50  
8217 Wilchingen  
052 533 27 07  
info@naturpark-schaffhausen.ch  
www.naturpark-schaffhausen.ch



« Im Rhythmus der Natur. »

### Wildnispark Zürich Sihlwald

Dans les environs immédiats de Zurich, le Wildnispark Zürich Sihlwald sur le Plateau suisse incarne l'exemple rare d'une hêtraie préservée. Bien que la forêt de Sihlwald ait été laissée à elle-même que depuis 2000, une grande partie de la forêt donne un aperçu du développement de la nature lorsqu'on lui permet de suivre son propre rythme. Le Sihlwald est la première de Suisse à recevoir le titre de « Parc naturel périurbain ».

Alte Sihltalstrasse 38  
8135 Sihlwald  
044 722 55 22  
info@wildnispark.ch  
www.wildnispark.ch



« Une terre  
à vivre au quotidien. »

### Parc naturel du Jorat\*

A deux pas de la ville de Lausanne, château d'eau et véritable poumon vert du canton abritant de nombreuses espèces animales et végétales, le Jorat est le plus grand massif forestier du plateau suisse. Face à l'urbanisation galopante et à l'accueil d'un public de plus en plus nombreux, ce projet de parc naturel périurbain a pour objectifs de préserver la forêt, en abandonnant la sylviculture sur 440 hectares, et de valoriser les riches patrimoines naturel et culturel joratois.

Rue des Fontaines 8  
1058 Villars-Tiercelin  
021 903 09 30  
info@jorat.org  
www.jorat.org

\*candidat

# SOURCES

## Références / Données :

p. 7 : Office fédéral de la statistique OFS, StatPop 2017.

p. 14/15 : Base de l'illustration : Département fédéral des affaires étrangères DFAE, Agenda 2030.

p. 16 : Office fédéral de l'environnement OFEV, Inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels (IFP), état 2017

p. 17 : Office fédéral de l'environnement OFEV: Inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels (IFP), état 2017 ; Inventaire fédéral des sites marécageux d'importance nationale, état 2017 ; Réserves forestières, état 2018.

p. 20 : Office fédéral de la statistique OFS, période statistique 2013/18 & 2004/09 ; Office fédéral de l'agriculture OFAG, données SIPA, état 2017.

## Études :

p. 22 : Knaus, Florian : Caractéristiques des visiteurs dans quatre parcs naturels suisses et leur valeur ajoutée touristique. Études des parcs Jura vaudois, Ela, Gantrisch et Binntal. Rapport de projet du Réseau des parcs suisses, Bern et de l'ETH Zürich. Zürich, 2018.

Backhaus, Norman, et al., Universität Zürich : Wirtschaftliche Auswirkungen des Sommertourismus im UNESCO Biosphärenreservat Val Müstair Parc Naziunal. Zürich, 2013.

Knaus, Florian, ETH Zürich : Bedeutung, Charakteristiken und wirtschaftliche Auswirkungen des Sommertourismus in der UNESCO Biosphäre Entlebuch. Schüpfheim, 2012.

## Photos :

**Couverture** : Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut  
© kleineweltwunder.ch

p. 4 Markus Gyger © Suisse Tourisme-OFEV (ST-OFEV) / p. 11 Janosch Hugi © Réseau des parcs suisses / p. 12 Janosch Hugi © Réseau des parcs suisses / p. 14 © kleineweltwunder.ch / p. 19 (hg) Estelle Paratte © Réseau des parcs suisses ; (hd) © François Margot ; (bg) Estelle Paratte © Réseau des parcs suisse ; (bd) © Jérôme Pellet / p. 21 Janosch Hugi © Réseau des parcs suisses / p. 23 © Keystone / p. 25 © Martin Wymann / p. 26 © Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut / p. 27 © UNESCO Biosphäre Entlebuch / p. 28 Janosch Hugi © Réseau des parcs suisses / p. 30 © Amt für Wald und Naturgefahren Graubünden / p. 31 © Harold Meyer / p. 32 © kleineweltwunder.ch / p. 33 (de g. à d.) © Hanz Lozza ; Gerry Nitsch © ST-OFEV ; Roland Gerth © ST-OFEV / p. 34 (de g. à d.) © Rosa Emilia Moreira; Renato Bagattini © ST-OFEV ; L.A. Fischer © ST-OFEV / p. 35 Gerry Nitsch © ST-OFEV ; © Martin Wymann; © Parc Ela / p. 36 (g) L.A. Fischer © ST-OFEV; (m et d) Marcus Gyger © ST-OFEV / p. 37 (g) © Parc du Doubs ; (m et d) Roland Gerth © ST-OFEV / p. 38 (de g à d) Renato Bagattini © ST-OFEV ; © Wildnispark Zürich Sihlwald ; © Roland Rapin

**Réseau des parcs suisses**  
**Netzwerk Schweizer Pärke**

Monbijoustrasse 61, CH-3007 Bern  
+41 (0)31 381 10 71

[info@parks.swiss](mailto:info@parks.swiss)  
[www.parks.swiss](http://www.parks.swiss)